

Auteurs Jérémie Pellet, Ibrahima Wade

JUILLET
2024 | N° 16

**Paris 2024,
Dakar 2026
et après : bâtir
un olympisme
durable**

Policy Paper

Sommaire

Introduction	3	3.	Faire de Dakar 2026 un exemple de développement durable par le sport	15
1.		4.	Conclusion : vers un avenir olympique définitivement plus durable?	21
Les Jeux olympiques, un événement planétaire qui doit être le vecteur d'un changement environnemental et social durable	5			
1.1 – La nécessité d'une « nouvelle norme » pour les compétitions sportives internationales	6			
1.2 – Les facteurs de risque à intégrer dans la préparation des événements sportifs	7			
1.2.1 – <i>Le climat</i>	7			
1.2.2 – <i>Biodiversité, qualité de l'air et autres éléments environnementaux</i>	7			
1.2.3 – <i>La bonne utilisation des ressources publiques et l'utilisation des infrastructures post-jeux</i>	8			
1.2.4 – <i>La bonne insertion des Jeux dans leur environnement économique et social</i>	8			
2.				
Les leçons tirées de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024	9			
2.1 – L'intégration de la durabilité dans la construction des équipements sportifs pour les Jeux	10			
2.2 – La durabilité dans l'organisation des Jeux de Paris 2024	11			

Introduction

Événement sportif réunissant des athlètes de nombreuses nations, les Jeux Olympiques et paralympiques, mais aussi des Jeux Olympiques de la Jeunesse, ont une résonance mondiale à nulle autre pareille. Plus de trois milliards de téléspectateurs ont regardé les Jeux de Tokyo, et probablement au moins autant sont attendus pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. C'est dire le pouvoir considérable de démonstration et de conviction de cet événement au niveau mondial.

Dès leur origine, les Jeux olympiques modernes se sont attachés à promouvoir des valeurs fortes et à porter l'ambition d'un événement devant contribuer à la construction d'un monde meilleur et pacifié. Selon la Charte Olympique, l'olympisme a pour objectif de «*mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine*»^[1]. En de nombreux points, ces valeurs recourent les objectifs de développement durable adoptés par les Nations Unies en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030. Ce dernier reconnaît d'ailleurs le rôle du sport pour l'atteinte de ces objectifs.

Programme des Nations Unies pour un développement durable à horizon 2030, paragraphe 37

« Le sport est également un moteur important du développement durable. Nous reconnaissons la contribution croissante du sport à la réalisation du développement et de la paix dans sa promotion de la tolérance et du respect et les contributions qu'il apporte à l'autonomisation des femmes et des jeunes, des individus et des communautés ainsi qu'aux objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale. »

Bien souvent, l'organisation des événements sportifs et notamment olympiques engendre un coût financier et environnemental significatif. Au-delà de leur construction, la taille et la diversité des infrastructures et équipements sportifs requis nécessitent une réflexion en amont sur leur bonne utilisation et leur maintien en conditions opérationnelles autant que sur le rôle qu'ils peuvent – et doivent – jouer pour les citoyens une fois le « temps des Jeux » (*Games Time*) terminé.

[1] Charte Olympique en vigueur au 15 octobre 2023, premier principe fondamental de l'Olympisme.

Tout cela a conduit la Communauté Olympique à engager de longue date une réflexion sur la soutenabilité (*sustainability*), ou pour reprendre le terme retenu par Paris 2024, la durabilité des Jeux Olympiques. Cette notion a été incorporée en décembre 2014 comme l'un des trois piliers de l'Agenda Olympique 2020, avec l'objectif d'accroître la crédibilité et la contribution positive des Jeux Olympiques auprès de la jeunesse. Cela a été complété par la stratégie de durabilité adoptée par le comité exécutif du CIO en décembre 2016, qui promeut l'inclusion de cette notion dans tous les aspects des Jeux olympiques et paralympiques, et au-delà dans toutes les opérations quotidiennes du mouvement olympique.

Les pays et les populations prennent davantage conscience, jour après jour, de l'urgence du changement climatique et de ses conséquences négatives sur la Planète, et de la nécessité d'adopter des pratiques plus durables. Il est évidemment essentiel que le mouvement olympique montre la voie en embrassant davantage d'initiatives écologiques et en structurant de manière plus durable les Jeux olympiques. L'exemple de Paris 2024, avec son ambition affichée dès le départ d'un bilan carbone deux fois moindre que les éditions précédentes et l'accent mis sur leur héritage, est à cet égard éclairant et porteur de leçons pour l'avenir. Cependant, et même si aucun retour en arrière ne serait ni souhaitable ni sans doute possible, l'inclusion de cette exigence dans les grands événements sportifs qui doit devenir la règle ne peut être une barrière à l'entrée infranchissable pour leur organisation dans d'autres endroits que les pays développés. Les travaux menés sur ce sujet dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se tiendront à Dakar en 2026, premier événement olympique de cette importance en Afrique, s'inscrivent dans cette perspective de conciliation d'un objectif de développement durable des Jeux au profit de tous les peuples et de toute la jeunesse du monde.

Alors que les Jeux olympiques et paralympiques s'ouvrent dans quelques jours à Paris, il apparaît utile d'analyser comment cet événement et les suivants peuvent s'inscrire dans les objectifs internationaux plus larges partagés par les États membres du mouvement olympique et dans le cadre fixé notamment lors du Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète de juin 2023.

1. Les Jeux olympiques, un événement planétaire qui doit être le vecteur d'un changement environnemental et social durable

1.1 – La nécessité d’une « nouvelle norme » pour les compétitions sportives internationales

Si, durant de nombreuses années et mus par d’autres intérêts – financiers, prestige – les événements sportifs internationaux n’ont pas intégré de manière centrale le développement durable dans leurs principes, cela est de moins en moins possible aujourd’hui, et ce quelle que soit la compétition.

Plusieurs éléments poussent à tenir davantage compte de la durabilité :

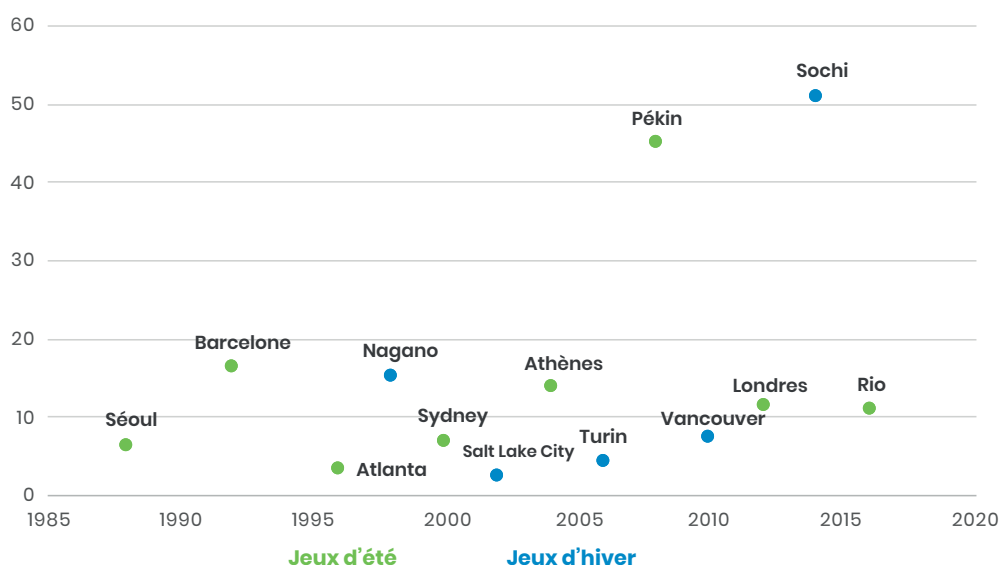
- Les engagements internationaux pris par les États organisateurs, qui doivent tenir compte de l’impact engendré par l’organisation de ces événements en termes de climat ou de biodiversité
- La pression exercée par les grands sponsors, source majeure de revenus pour l’organisation de ces événements^[2], et qui ne peuvent plus se permettre de faire l’impasse sur la dimension environnementale et sociale des compétitions sportives internationales auxquelles leur image est associée

- Et la nécessité, plus prosaïque, de contenir les coûts d’organisation de ces événements et d’assurer l’exploitation future des infrastructures sportives, de manière à garantir leur financement pérenne. Comme on le voit dans le graphique ci-dessous, le coût d’événements tels que les Jeux Olympiques restent élevés, même si les dernières éditions, à quelques exceptions près, ont réalisé des efforts significatifs pour maîtriser ces enveloppes financières.

Ces différents facteurs, auxquels s’ajoutent les exigences plus strictes en la matière des organisations sportives internationales et leur écho mondial, font de ces compétitions un parfait terrain d’expérimentation pour articuler ambition sportive et intérêt à long terme de notre planète.

[2] PwC’s Sports Survey, *Sports industry: ready for recovery?*, 2021

Schéma 1- Dépenses d’infrastructures pour les Jeux Olympiques d’été et d’hiver



Source : Gina S. Warren 2017

1.2 – Les facteurs de risque à intégrer dans la préparation des événements sportifs

1.2.1 – Le climat

Le coût environnemental, et notamment climatique, des compétitions sportives internationales est de mieux en mieux documenté et intégré aujourd'hui dans la préparation des Jeux olympiques. Le sujet est majeur, dans la mesure où certaines études scientifiques laissent entendre qu'une trentaine de villes dans le monde seulement seraient assez fraîches pour accueillir les Jeux olympiques après 2085^[3].

Dans ce domaine, le mouvement olympique peut se prévaloir d'une avance certaine par rapport à d'autres sports – le football en particulier. Depuis les années 2000, le calcul de l'impact carbone des Jeux est devenu une pratique courante. Si la méthodologie a longtemps été laissée à l'appréciation des comités d'organisation, la publication par le CIO d'une méthodologie commune de calcul de leur empreinte carbone a permis d'homogénéiser la pratique^[4]. Sans rentrer dans trop de détails, celle-ci prend en compte l'ensemble des facteurs sur lesquels l'organisation des Jeux a une influence sur le climat, de la construction aux transports des spectateurs^[5].

Les dernières éditions des Jeux ont été ainsi relativement émissives : 3,4 millions de tonnes équivalent CO₂ (tCO₂) pour Londres en 2012 et 3,6 millions de tCO₂ pour Rio en 2016. Les Jeux de Tokyo en 2021, qui se sont pourtant tenus sans spectateurs en raison de l'épidémie de Covid-19, ont néanmoins atteint 1,96 million de tCO₂. À titre de comparaison, les émissions de la coupe du monde de football au Qatar ont été estimées à 3,63 millions de tCO₂^[6].

C'est dans ce cadre qu'il faut apprécier l'ambition des Jeux de Paris de se fixer un « budget carbone » total de 1,5 million de tonnes de CO₂ à ne pas dépasser, soit une baisse de 55 % par rapport à la moyenne de Rio et de Londres, comme cela sera détaillé plus bas.

1.2.2 – Biodiversité, qualité de l'air et autres éléments environnementaux

L'un des facteurs les plus fréquemment intégrés dans le bilan environnemental des événements sportifs est la qualité de l'air. Celle-ci joue en effet directement sur les performances sportives et sur l'expérience des spectateurs. Le changement climatique tend en outre à renforcer ce facteur de risque, et on estime que d'ici à 2050, un tiers des pratiques sportives pourraient être menacées par l'effet combiné de la hausse moyenne des températures et de la dégradation de l'air associée^[7]. De ce fait, lors de certaines éditions des Jeux, les villes hôtes ont parfois été conduites à interrompre momentanément la pollution produite par les centres industriels en périphérie urbaine, comme cela a été le cas lors des Jeux olympiques de Beijing en 2008.

Suite aux engagements pris à Rio en 1992 dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), la biodiversité prend une importance croissante dans l'organisation des Jeux olympiques, au fur et à mesure des éditions. C'est également le cas à Paris où une évaluation préalable systématique de l'impact des Jeux sur les milieux et habitats naturels a été réalisée, et des mesures de restauration le cas échéant ont été intégrées dès la préparation des Jeux.

[3] Kirk R Smith, Alistair Woodward, Bruno Lemke, Matthias Otto, Cindy J Chang, Anna A Mance *et al.*, "The last Summer Olympics? Climate change, health, and work outdoors", *The Lancet*, 2016, 388, 642-644.

[4] International Olympic Committee, *Carbon Footprint Methodology For the Olympic Games*, December 2018.

[5] L'empreinte carbone moyenne d'un spectateur se rendant à une compétition sportive internationale est sept fois supérieure à celle de l'activité normale d'une personne (Gina S. Warren, *Big Sports Events Have Big Environmental Footprints. Could Social Licenses To Operate Help*, University of Houston Law Center, 11 décembre, 2017.

[6] Saaniya Sharma, *What is the Carbon Footprint of Sport?* Carbon Literacy Project, février 2023 <https://carbonliteracy.com/what-is-the-carbon-footprint-of-sport/>

[7] Hyemin Yang, "Sustainability in sport events from environmental, economic, and social perspectives", *International Academy of Sport Science & Technology*, janvier 2023.

1.2.3 – La bonne utilisation des ressources publiques et l'utilisation des infrastructures post-jeux

Compte tenu de leur coût, la réflexion sur l'utilisation des infrastructures sportives et d'accueil des athlètes et partenaires – médias, délégations – s'est posée dès l'organisation des premiers Jeux olympiques de l'ère moderne.

Les retombées économiques globales des Jeux, souvent mises en avant, ont souvent été surestimées par le passé^[8], conduisant les États et villes organisatrices à s'interroger sur le bilan global attendu d'un tel événement. Dans ce contexte, la pérennisation et par conséquent, la rentabilisation – qu'elle soit privée ou collective – des infrastructures construites a pris une importance croissante.

Si l'on critique souvent la taille des infrastructures conçues pour les Jeux, force est de constater que nombreuses sont celles qui ont perduré et continuent à être actives aujourd'hui. Des Jeux d'Athènes de 1896, on peut encore visiter aujourd'hui le stade panathénaïque rénové, qui a servi de nouveau pour l'édition des Jeux de 2004. Des Jeux de Paris en 1924, le stade Yves du Manoir à Colombes, où se dérouleront de nouvelles épreuves cette année, ou la piscine des Tourelles (aujourd'hui piscine Georges-Vallerey) à Paris font partie des infrastructures utilisées quotidiennement par les clubs ou le grand public. De manière générale, l'arrivée des Jeux dans une ville est l'occasion d'une réhabilitation de tout un quartier (Stratford à Londres en 2012, exemple d'une reconversion réussie^[9], les quartiers de Shibuya et d'Harajuku ou le train à grande vitesse Shinkansen pour les Jeux de Tokyo en 1964), voire d'une ville dans son ensemble (Grenoble en 1968).

Les villages olympiques en particulier sont pour la plupart reconvertis en locaux d'habitation^[10]. À compter des Jeux olympiques de Sydney

en 2000, avec l'éclosion de la notion de durabilité, la pérennité des infrastructures sportives devient une donnée systématiquement intégrée dans les plans des comités d'organisation. Pour autant, les plans initiaux ne supportent pas toujours le poids du temps ou les contraintes externes, et certaines infrastructures finissent par tomber à l'abandon, comme une partie du village olympique de Turin après les Jeux d'hiver de 2006, ou restent inhabitées, comme certains immeubles construits à Rio en 2016 du fait de leur prix.

1.2.4 – La bonne insertion des Jeux dans leur environnement économique et social

Si par nature, depuis la décision du CIO de 1900, les Jeux olympiques sont des événements sportifs itinérants, ils restent néanmoins résolument ancrés dans les territoires. D'où la nécessité d'en faire, au-delà de l'accueil des spectateurs du monde entier et des performances sportives, un événement véritablement populaire et bénéficiant à la population et aux entreprises locales.

Cette dimension a longtemps été liée à la précédente. Jusqu'à récemment, la littérature scientifique s'est concentrée sur les impacts économiques et urbanistiques des Jeux olympiques, en laissant de côté leur dimension sociale. L'émergence de la notion d'héritage, qui a supplanté celle d'impact, a contribué à davantage prendre en compte cette notion.

L'intégration de la dimension sociale des Jeux nécessite de tenir compte du point de vue des acteurs locaux. Cet aspect a été plus ou moins bien réalisé selon les époques et les pays. Depuis les critiques des Jeux de Rio en 2016 sur les déplacements des populations défavorisées et le fait qu'elles aient au final peu bénéficié de cet événement, l'exigence d'un « retour social » des Jeux se fait de plus en plus sentir, de même que celui d'utiliser cet événement majeur pour développer la pratique sportive dans l'ensemble de la population.

[8] Robert A. Baade and Victor A. Matheson, *Going for the Gold. The Economics of the Olympics—Journal of Economic Perspectives*, 30 (2), printemps 2016

[9] Le Monde, La reconversion exemplaire du Parc olympique de Londres 2012, 20 décembre 2023.

[10] A quelques rares exceptions près, dont celle de Salt Lake City, où – et sans en tirer aucune conclusion sur les conditions de logement des athlètes à l'époque – le village olympique a été converti en centre pénitentiaire.

2. Les leçons tirées de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

L'organisation d'un événement sportif international de l'échelle des Jeux olympiques est une course de fond. Dès la ligne de départ, à savoir la phase de candidature, Paris 2024 a eu pour ambition de créer un nouveau modèle de Jeux prenant en compte leur impact pour la planète et pour les populations concernées, autour de trois principes : inclusivité, frugalité et durabilité. En l'espèce, l'existence d'un nombre significatif d'équipements existants en région parisienne capables d'accueillir des événements sportifs de grande envergure a été un facteur facilitant pour porter cette ambition^[11]. Cela a néanmoins nécessité de concevoir différemment le travail du comité d'organisation et son modèle de livraison des Jeux (« Event Delivery Model ») où la négociation avec les exploitants des infrastructures existantes était au moins aussi importante que la conception et l'exploitation de lieux de compétitions conçus pour l'occasion.

Sur le plan du développement durable, le programme de candidature de Paris 2024 incluait notamment l'ambition de s'aligner sur l'Accord de Paris sur le climat en réduisant de moitié, comme indiqué précédemment, les émissions de gaz à effet de serre, et en compensant les émissions résiduelles pour atteindre la neutralité carbone. Le Comité de Candidature s'est ainsi appuyé sur WWF France pour définir sa première stratégie d'excellence environnementale des Jeux. Pour schématiser, l'empreinte carbone de Paris 2024 se divise en trois catégories : l'impact des constructions, l'empreinte liée aux opérations d'organisation des Jeux et enfin les déplacements.

La préparation des Jeux de Paris a reposé sur deux structures principales : le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (plus couramment appelé « Paris 2024 ») et la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (Solideo), l'organisme chargé de la livraison des infrastructures nouvelles qui ont tous deux intégré cette exigence.

2.1 – L'intégration de la durabilité dans la construction des équipements sportifs pour les Jeux

Au niveau de la Solideo tout d'abord, les critères de durabilité de la candidature de Paris 2024 ont été intégrés dès la planification des infrastructures.

En premier lieu, la Solideo a inscrit dans sa stratégie d'excellence environnementale les deux objectifs clés de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et de réutilisation des matériaux et infrastructures, à travers un programme d'économie circulaire se fixant notamment pour objectif la réutilisation de 75 % des matériaux après les Jeux.

En second lieu, la Solideo a défini pour chaque infrastructure, un « budget carbone » et un bilan des infrastructures sur la base de scénarios exprimés en tonne équivalent CO2. La frugalité et la réversibilité ont été incluses dès le départ. Cela est vrai pour le Village des Athlètes ainsi que pour des infrastructures sportives spécifiques comme le Centre olympique aquatique.

Aux deux dimensions de Jeux écoresponsables et bas carbone, la Solideo a ajouté dans sa stratégie de durabilité les principes d'une co-construction des projets avec les parties prenantes pour assurer la pérennité des infrastructures, et la promotion de l'innovation sociale à travers le sport, pour améliorer la santé, l'éducation, la cohésion sociale, l'inclusion et l'égalité des sexes.

[11] Au total, 95 % des infrastructures des jeux existaient avant les Jeux ou ne seront que temporaires.

Étude de cas : initiatives de développement durable dans le Village des athlètes pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

1. Sources d'énergie

Le Village des athlètes est alimenté par l'énergie géothermique et solaire. Ces sources d'énergie renouvelables contribuent à réduire l'empreinte carbone de l'événement. Les matelas des athlètes sont fabriqués à partir de filets de pêche recyclés et des sommiers en carton renforcé.

2. Aliments à base de plantes

Paris 2024 vise à doubler la quantité d'aliments d'origine végétale servis lors de l'événement. Cette évolution vers des choix alimentaires plus durables s'aligne sur les efforts mondiaux visant à réduire l'impact environnemental.

3. Conception centrée sur l'athlète

Le Village a été conçu en partenariat avec des athlètes des cinq continents. Leur vision et leurs exigences ont été prises en compte lors du processus de conception. L'objectif est de créer un village qui répond réellement aux besoins et aux préférences des athlètes.

4. Excellence environnementale

Au-delà de l'esthétique, la candidature gagnante pour le Village a donné la priorité aux engagements correspondant à la vision de Paris 2024 pour des Jeux à faibles émissions de carbone. Les principales fonctionnalités incluent :

- **Biodiversité** : toits conçus pour abriter les insectes et les oiseaux, enclos avec ouvertures pour les petits animaux et autres mesures visant à protéger et favoriser la biodiversité. Pour attirer différentes espèces, 9 000 arbres ont été plantés autour du village des athlètes, pour 200 000 arbres plantés au total.
- **Neutralité Carbone** : utilisation de bois et de matériaux d'origine biologique. Le Centre aquatique de Saint-Denis, construit pour les Jeux de 2024, fonctionne à l'énergie solaire, est équipé de matériaux recyclés et utilise des matériaux biosourcés naturels.
- **Matériaux de construction** : caractéristiques d'adaptation au climat qui s'adaptent et atténuent les effets du changement climatique, telles que la gestion de l'eau et les surfaces résilientes.

5. Héritage et reconversion du site

Après les Jeux, le Village sera reconverti en un quartier de 2 500 nouveaux logements, une résidence étudiante, un hôtel, un parc paysager de trois hectares, de nouveaux bureaux et services de ville et commerces de quartier.

2.2 – La durabilité dans l'organisation des Jeux de Paris 2024

S'agissant de l'organisation des Jeux eux-mêmes, le comité d'organisation de Paris 2024 a élaboré sa propre stratégie d'héritage et de durabilité, présentée par son président Tony Estanguet en août 2021 suite à l'adoption par le

CIO de son Agenda olympique 2020+5 quelques mois plus tôt. Mis en œuvre par deux directrices (Marie Barsacq pour la dimension Impact et Héritage et Georgina Grenon pour Excellence Environnementale), il vise à optimiser l'impact des Jeux sur la société et l'environnement à partir de constats et d'objectifs clairs et mesurables qui ont fait l'objet d'un suivi tout au long de la préparation des Jeux.

Schéma 2 – Les 6 piliers de la stratégie du comité d’organisation de Paris 2024

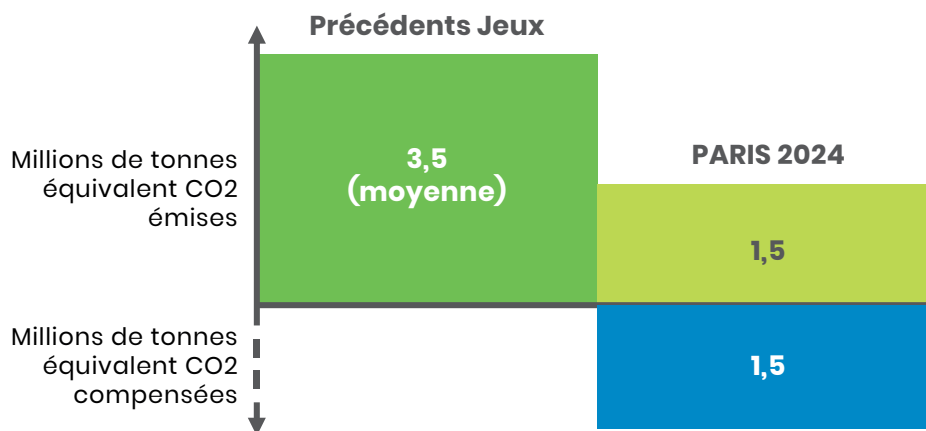


Source : Paris 2024, rapport durabilité et héritage, août 2021

En matière de climat, l’instrument clé de la stratégie Paris 2024 est « l’empreinte carbone cible », définie dès l’origine par Paris 2024 pour chaque composante des Jeux. De cette empreinte cible a découlé un budget carbone à respecter, conçu en utilisant l’approche classique « Éviter, Atténuer et Compenser » (dite AMO pour *Avoid, Mitigate and Offset*). Le suivi de ce budget carbone a permis à la direction de Paris 2024 de suivre l’impact carbone des Jeux tout au long de l’organisation.

L’imbrication de la gestion carbone au quotidien définit un nouveau modèle pour les Jeux, avec un bilan carbone, incluant les actions de compensation, qui devient « pré-Jeux » et non post-jeux comme cela était le cas précédemment.

Schéma 3 – Comparaison des émissions carbone de Paris 2024 et des précédentes éditions



Source : Paris 2024

En pratique, s'agissant de l'impact carbone, le comité d'organisation a pris la suite de l'action de la Solideo et travaillé sur la question des déplacements (mobilité propre, incitations pour les spectateurs à utiliser des moyens de transport bas carbone) et sur la réduction des émissions en phase opérationnelle (100 % d'électricité renouvelable pour les Jeux, service de restauration durable, etc.).

En termes de bilan à ce stade, de 2018 à 2023, le bilan carbone de Paris 2024 s'est ainsi établi à 476.000 tCO₂, du fait essentiellement, puisque les Jeux ne se sont pas encore tenus, à la construction des infrastructures pérennes^[12]. Si le bilan carbone complet des Jeux sera réalisé en septembre, le comité d'organisation considère que l'objectif devrait ainsi être tenu^[13].

En matière d'environnement, se rattachent également à l'objectif d'excellence environnementale des Jeux les efforts réalisés en matière d'économie circulaire, sur le recyclage des déchets et la réutilisation des matériaux, et la réduction de l'impact des Jeux sur la biodiversité, en fonction des études préalables conduites sur les différents sites. 90 % des actifs déployés sur les sites ont déjà fait l'objet d'une contractualisation pour leur seconde vie. Enfin, plusieurs actions de mobilisation ont été conduites pour faire des Jeux de Paris 2024 un accélérateur de la transition écologique, impliquant les différents partenaires du comité d'organisation (fédérations sportives, athlètes, ONG, collectivités locales, grand public).

L'impact des Jeux ne se limite cependant pas aux questions d'environnement. Il inclut également les sujets d'héritage économique et social, pris en compte très tôt dans la réflexion (à titre d'exemple, on peut citer les actions conduites avec l'ONG Play International au stade de la candidature).

En matière sociale, Paris 2024 poursuit quatre objectifs : sensibiliser sur l'importance des activités physiques et sportives pour la santé ; renforcer l'accès à la pratique sportive ; inclure le sport dans les actions éducatives et citoyennes ; faire du sport un vecteur d'inclusion sociale.

Après avoir défini un cadre de référence (issu notamment des travaux de l'OCDE sur les grands événements sportifs) et une théorie du changement – processus classique bien connu des professionnels du développement – Paris 2024 a ensuite construit son guide d'action, sur la base des objectifs indiqués précédemment.

Sans rentrer dans le détail de très nombreuses actions conduites sous la bannière héritage par Paris 2024, on pourra citer à titre d'illustration les résultats de l'initiative « Génération 2024 » en matière de sport à l'école (3 millions de jeunes sensibilisés, 14 % de l'ensemble des établissements scolaires et universités directement impliqués – 34 % en Seine-Saint-Denis – avec une hausse significative de la pratique sportive chez les bénéficiaires) ou encore les projets conduits en matière d'égalité femmes-hommes ou de promotion du sport chez les personnes en situation de handicap (Pass-Sport, réduction du taux de TVA pour les matériels sportifs de la part de l'État).

Au croisement des priorités environnementales et sociales, il est enfin utile de signaler le travail conduit par Paris 2024 en matière d'accès des entreprises aux marchés publics, qu'il s'agisse de ceux du comité d'organisation proprement dit ou de la Solideo. Outre les éléments favorisant l'accès des PME à l'information, un effort particulier a été conduit sur le champ de l'économie sociale et solidaire et la mise en place de dispositifs d'achats responsables. Au final, les TPE-PME ont constitué 75 % des fournisseurs des Jeux et les trois-quarts des appels d'offres ont intégré dans leurs clauses un critère dédié à la performance sociale et environnementale.

[12] COJO, *Rapport durabilité & héritage pré-jeux*, mai 2024.

[13] Communiqué de presse du COJO du 27 juin 2024 : « Paris présente les dernières avancées de sa stratégie carbone ».

Enfin, l'héritage des Jeux de Paris 2024 inclut bien évidemment l'ensemble des actions conduites avant et durant les Jeux paralympiques sur la question du handicap, au cœur du sujet d'une société plus inclusive et solidaire. De fait, améliorer la visibilité et la participation sportive des personnes handicapées est l'un des objectifs clés de Paris 2024^[14].

D'un point de vue géographique, le département de Seine-Saint-Denis, qui concentre une partie significative des infrastructures des Jeux, a évidemment fait l'objet d'une attention toute particulière compte tenu de ses particularités : département peuplé (1,7 million d'habitants), cosmopolite, le plus jeune de France métropolitaine, et souffrant de difficultés sociales persistantes (au 3^e rang en métropole en termes de chômage, taux de pauvreté deux fois supérieur à la moyenne nationale, 27,9 % contre 14,1 %, en 2017)^[15]. L'impact des Jeux ne se limite cependant pas à ce département ni même à la Ville de Paris. De très nombreuses collectivités se sont vues attribuer le label Terres de Jeux et plus de 500 d'entre elles accueillent un ou plusieurs centres de préparation aux Jeux, qui accueillent et servent de « base arrière » pour les délégations sportives françaises ou étrangères. Les équipements créés ou renouvelés pour l'occasion auront vocation à perdurer au-delà des Jeux.

Afin de structurer ses actions d'héritage, Paris 2024 s'est doté d'un dispositif budgétaire propre sous la forme d'un fonds de dotation. Celui-ci vise à cofinancer des initiatives sélectionnées via plusieurs séries d'appels à projets, associant systématiquement un partenaire public ou privé, l'objectif étant de faire en sorte que les projets puissent s'inscrire dans un développement pérenne après la clôture des Jeux.

Enfin, Paris 2024 a structuré son héritage international, en s'impliquant dans de nombreuses campagnes conduites sur les Objectifs de développement durable, par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques notamment (*Sports for Climate Action, Race to Zero*) et à travers son partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) pour accompagner mettre le sport au service du développement ou accompagner la reconversion des athlètes en Afrique et en France.

Malgré l'importance de ces actions, qui représentent une partie non négligeable du coût des Jeux, et l'effort de transparence réalisé par Paris 2024 à ce sujet – publicité des évaluations des actions, référentiel selon les ODD des Nations Unies, etc. – certains commentateurs n'ont pas manqué de critiquer ce bilan avant-même l'ouverture des Jeux^[16]. Si de telles critiques sont inévitables compte tenu des montants consacrés par la collectivité dans son ensemble à un événement sportif aussi important, il convient de rappeler que les comités d'organisation des Jeux olympiques eux-mêmes ne peuvent pas tout. Leur devoir est de faire en sorte que les infrastructures sportives de taille internationale puissent être utilisées par la suite par le plus grand nombre, et de profiter de la dynamique positive générée par l'événement pour promouvoir la pratique physique et sportive. Mais ils ne peuvent se substituer aux efforts des acteurs nationaux et locaux d'un pays à qui la responsabilité de construire et d'entretenir les équipements sportifs incombe en premier lieu. Les efforts de toutes les parties prenantes doivent donc être combinés.

[14] Voir à ce sujet l'article de Richard R. Marcellini A., Sakis Pappous A. Joncheray H. et Ferez S., « Construire et assurer l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques. Pour une inclusion sportive durable des personnes vivant des situations de handicap », *Mouvement & Sport Sciences - Science & Motricité* 2020/1 (n° 107)

[15] Rapport intermédiaire d'évaluation de la Stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024, Novembre 2023, page 28.

[16] Le Monde, « Un héritage des JO pas à la hauteur des besoins : en Seine-Saint-Denis, l'éducation physique et sportive reste à la peine », 15 mai 2024.

3. Faire de Dakar 2026 un exemple de développement durable par le sport

Le Sénégal accueillera pour le compte de l’Afrique et pour la première fois en terre africaine, les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) en 2026. Le pari du Sénégal est d’en faire un événement mobilisateur de la jeunesse africaine et catalyseur de l’énergie et l’expression plurielle des peuples du continent. Le pays compte puiser dans les valeurs de l’olympisme et la force du Sport pour faire des JOJ un levier transformateur de son développement socio-économique et une source d’inspiration pour l’Afrique. Les JOJ visent ainsi à promouvoir, entre autres, l’inclusion, la diversité, la citoyenneté, la solidarité, le leadership par le Sport, la préservation de l’environnement et les retombées socio-économiques. En effet, la durabilité est intégrée dans toutes les opérations liées à la préparation et l’organisation des JOJ et sa stratégie vise à inspirer et impulser le développement social et économique, garantir des jeux responsables par rapport aux défis environnementaux et transmettre des legs tangibles et intangibles pour les générations futures.

À ce titre, Dakar 2026 entend favoriser des changements continus pour un impact et un héritage durable autour de l’accessibilité et du renforcement de la pratique du sport, par la construction d’infrastructures sportives et d’équipements de proximité et le renforcement de la gouvernance dont les objectifs sont d’impulser l’inclusion sociale et de favoriser le développement sportif, la pratique du sport féminin et le bien-être des populations.

C’est dans cet esprit qu’est engagée la réhabilitation du stade Iba Mar DIOP, de la piscine olympique de Dakar et la construction d’une dizaine d’équipements de proximité dans les trois communes hôtes des Jeux que sont Dakar, Diamniadio et Saly. Ces infrastructures ont pu être financées grâce à l’octroi par l’AFD au Sénégal d’un financement de 60 millions d’euros.

Par ailleurs, Dakar 2026 s’est aussi engagé en faveur de la promotion de l’économie circulaire, sociale et solidaire, par le développement des chaînes de valeurs à partir des matières recyclables et recyclées, le développement de l’entrepreneuriat, le renforcement de capacités des acteurs et l’accessibilité aux emplois offerts par les jeux.

En effet, Dakar 2026 aligne ses exigences sur la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sénégal et sur la Stratégie de Développement Durable du CIO et compte développer des actions visant à réduire la production des déchets, promouvoir la consommation durable, minimiser l’empreinte carbone, préserver la biodiversité, favoriser l’égalité femmes-hommes, renforcer l’employabilité et l’économie verte et encourager la formation, l’éducation et la sensibilisation des acteurs pour un développement durable.

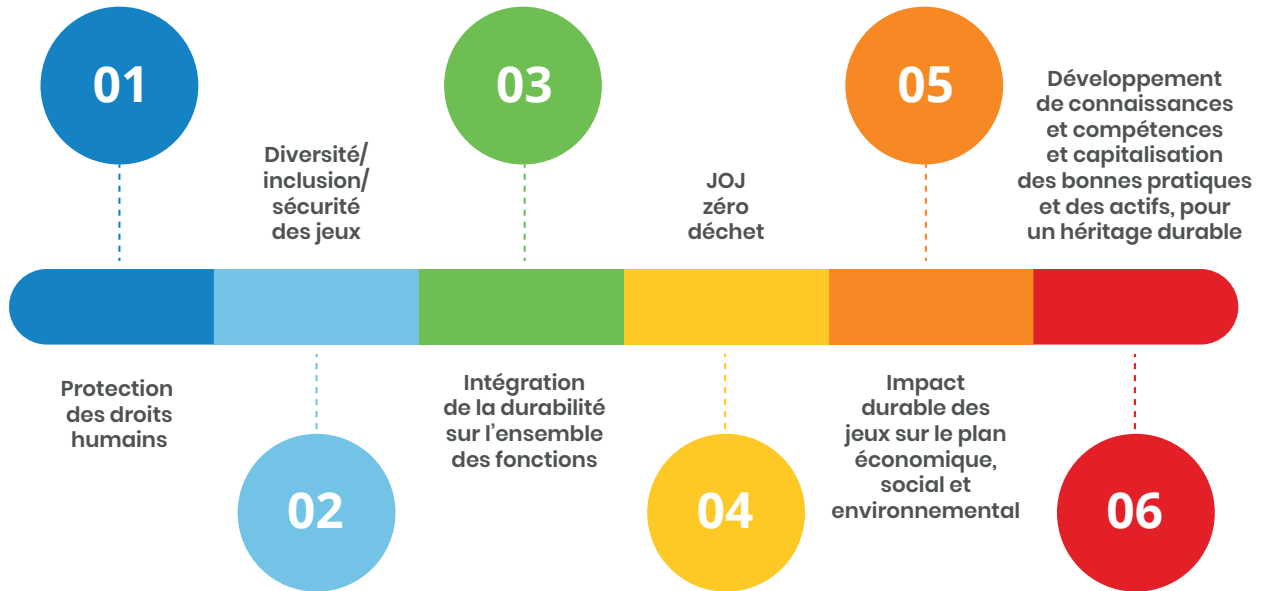
Le développement durable vise à concilier le social, l’environnement et l’économie tout en renforçant la gouvernance.

Sur le plan social, Le Sénégal entend prendre toutes les dispositions en vue de réussir la tenue des activités olympiques en intégrant de façon appropriée la dimension promotion et protection des droits sociaux. Dakar 2026 s’emploiera ainsi à générer des bénéfices sociaux importants pour les communautés, tout en favorisant l’égalité femme-homme, l’inclusion et à réduire les risques sociaux en lien avec le respect des droits humains.

Les préoccupations de protection sociale de Dakar 2026 s’inspirent largement du dispositif national, notamment la loi d’orientation sociale n° 2010-15 du 06 juillet 2010, de la Stratégie nationale de Protection de l’Enfance (SNPE) et de la loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue entre les femmes et les hommes.

Dans ce cadre, les principales réalisations concernent le respect des normes de sauvegardes environnementales et sociales en matière de travaux. À ce titre, un processus transparent et inclusif a ainsi été engagé pour la réinstallation des personnes affectées par le projet de réhabilitation du stade Iba Mar DIOP et de la piscine olympique de Dakar, comprenant la restauration progressive de leurs moyens de subsistance avec la construction d’une « Maison des cuirs », devant accueillir les cordonniers jusqu’ici installés sur l’emprise du stade et impactés par les travaux.

Schéma 4 - Les enjeux de durabilité des JOJ de Dakar 2026



Source : Dakar 2026

Sur ces sujets environnementaux et sociaux, une coopération s'est engagée entre Paris 2024 et Dakar 2026 à travers l'« Alliance Dioko », sous l'égide du CIO. Au-delà du financement en prêt de l'AFD, cette alliance inclut notamment le déploiement depuis 2022 de volontaires en service civique auprès du Comité national olympique sénégalais et de Dakar 2026, la formation de cadres et d'athlètes de haut niveau et le partage d'expertise.

Dakar 2026, un projet exemplaire dans la gestion environnementale et sociale des travaux de construction d'infrastructures

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du stade Iba Mar DIOP et de la piscine olympique de Dakar, Dakar 2026 a enclenché plusieurs mécanismes environnementaux et sociaux à l'effet de se conformer aux exigences olympiques et à la législation nationale.

Plan d'actions et de Réinstallation (PAR) et Plan de Restauration des Moyens de subsistance (PRMS)

Le recensement effectué sur l'emprise des infrastructures a permis d'identifier 1346 Personnes Affectées par le Projet (PAP) qui ont été impactées, avec comme conséquences des risques élevés de pertes de revenus. Ces PAP ont bénéficié d'une indemnisation et d'un accompagnement socio-économique ayant permis de restaurer leur moyen de subsistance, à travers le PAR et le PRMS. Plus encore, au-delà des indemnisations, le renforcement de capacités des acteurs économiques a été complété par la construction, dans une perspective d'héritage, de la Maison du cuir, équipée d'une Unité de couture professionnelle, d'un Centre de restauration moderne, d'une Unité de transformation des produits alimentaires, des Plateformes d'exposition et de vente.

Plan de Gestion de la main-d'œuvre (PGMO)

Pour Dakar 2026, la Gestion de la main-d'œuvre revêt une dimension importante. Une bonne gestion des ressources humaines, de la santé et de la sécurité au travail représente un facteur essentiel pour la réussite du projet. Assurer des conditions de vie décentes dans l'environnement professionnel et au niveau des chantiers contribue au bien-être des travailleurs et à l'amélioration de la productivité.

À cet effet, Dakar 2026 a élaboré un PGMO qui vise à définir toutes les mesures nécessaires pour créer un environnement de travail respectueux, où les personnes peuvent s'épanouir dans des conditions décentes et sécurisées.

Plan d'Actions Genre (PAG)

Dakar 2026, engagé pour des JOJ équitables et inclusifs, élabore un PAG pour toutes les infrastructures et toutes les phases (préparation, exécution des travaux, exploitation des infrastructures) qui sera, pour les besoins de l'héritage, transposé auprès des Gestionnaires et bénéficiaires des sites.

Plan de Gestion environnementale et sociale (PGES)

Dakar 2026 met en œuvre, par le biais des différentes parties prenantes, le Plan de Gestion environnementale et sociale (PGES), cadre de renforcement des impacts positifs et d'atténuation des impacts négatifs avec une claire identification des actions, des responsables chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation. Les étapes clés de mise en œuvre de ces actions, les indicateurs de performance, ainsi que les coûts sont aussi clairement établis.

Sur le plan environnemental, Dakar 2026 est en cohérence avec les politiques publiques bâties autour de la transition écologique. En effet, les priorités sont orientées sur la promotion de la mobilité durable pour des JOJ sobres en carbone, la préservation de la biodiversité, la mise en œuvre d'une stratégie « zéro déchet » aux alentours et à l'intérieur des sites et l'accompagnement pour une restauration durable avec la consommation principalement de produits locaux.

Dakar 2026 a ainsi entrepris l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de transport opérationnel pour la desserte efficace des différents sites des Jeux, tout en prenant en compte les besoins des usagers quotidiens. Ce plan devrait reposer en grande partie sur trois grands systèmes : le Train Express régional (TER), le Bus Rapid Transit (BRT) et le réseau restructuré de lignes de bus afin de limiter l'empreinte environnementale des déplacements. À ce titre, les émissions de gaz à effet de serre (GES) prévisionnelles, évitées et résiduelles seront évaluées et suivies.

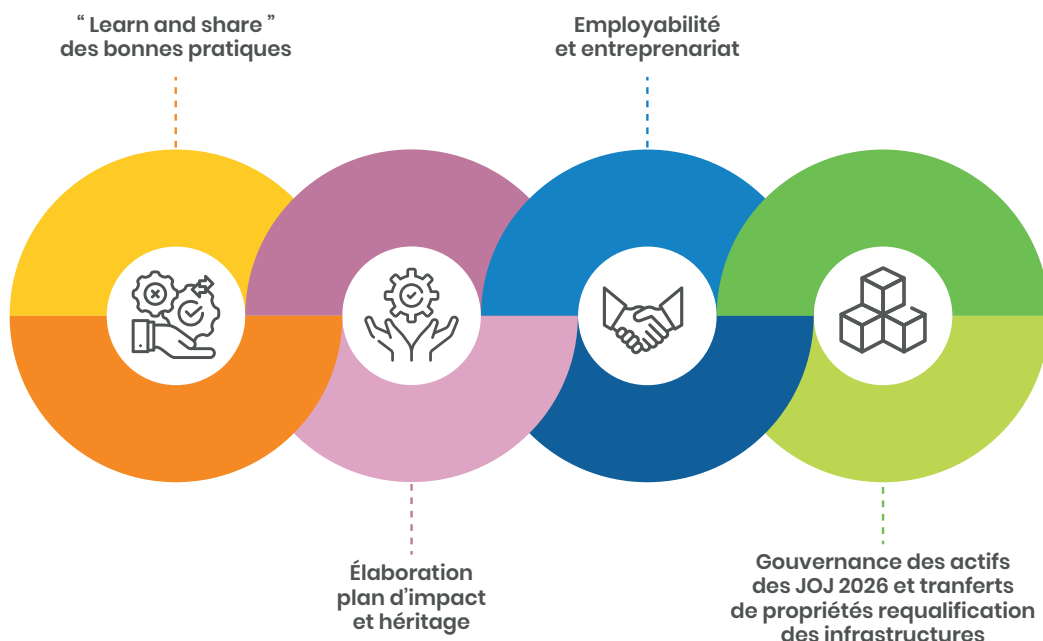
D'autre part, Dakar 2026 a engagé l'élaboration de la stratégie de nettoyage et de gestion des déchets solides des différents sites et alentours, conformément à la politique environnementale du Comité d'Organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse (COJOJ), ainsi qu'au respect de la réglementation nationale et locale. Dakar 2026 s'inscrit en outre dans la promotion de l'économie circulaire et de l'innovation sociale et technologique (« *Upcycling* ») pour des retombées socio-économiques consistantes, le renforcement de l'Impact et l'Héritage et le processus « *Learn and Share* ». Toujours dans la dynamique « zéro déchet », Dakar 2026 envisage, d'une part, d'optimiser les ressources et la consommation de matières et, d'autre part, d'assurer le recyclage et la valorisation des déchets, en particulier les restes alimentaires, principalement au niveau du Village Olympique des Jeunes (YOJ) et les plastiques. À ce titre, l'utilisation d'articles plastiques à usage unique sera évitée sur les principaux sites des Jeux, sauf s'il n'existe aucune alternative viable, de même que la mise en décharge des déchets.

Sur le plan économique, Dakar 2026 ambitionne de contribuer au renforcement de l'économie du sport, promouvoir le tourisme et privilégier des marchés responsables et durables, notamment à travers l'attrait d'événements sportifs, commerciaux et culturels, nationaux comme internationaux, et ainsi développer l'économie locale.

S'agissant de la gouvernance, Dakar 2026 est dans un processus de territorialisation des Jeux en privilégiant le renforcement des initiatives locales, la responsabilisation des Collectivités territoriales, la réalisation d'infrastructures sportives. Enfin, la Coalition « Durabilité-Impact – Héritage », en tant qu'organe consultatif de réflexion, permet la mobilisation et l'engagement des parties prenantes, pour maximiser au mieux les impacts positifs aux plans socio-économiques et environnementaux, et pour des Jeux durables et responsables.

La responsabilisation de la jeunesse sénégalaise et de la jeunesse africaine, la capitalisation des bonnes pratiques et la durabilité de l'approche y contribueront grandement.

Schéma 5 – Stratégie d’héritage de Dakar 2026



Source : Dakar 2026

Étude de cas : Des opportunités de métiers Sports et JOJ Dakar 2026

Une étude réalisée en partenariat avec le Ministère de la Formation Professionnelle et l’Union européenne a permis de recenser une matrice de 210 métiers liés au Sport en général et à la préparation et à l’organisation des JOJ Dakar 2026 en particulier. Sur cette base, l’initiative FIT Sénégal a été lancée avec le soutien des pays membres de l’UE : Allemagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse.

L’Initiative FIT Sénégal revêt une dimension essentielle au regard des enjeux liés à l’héritage des JOJ Dakar 2026. Conscient de l’importance de cette dimension, le COJOJ Dakar 2026 a défini, avec le Comité International Olympique, et en s’inspirant des orientations des Autorités gouvernementales en la matière, une stratégie et un plan d’action relatifs à la Durabilité, l’Impact et l’Héritage des JOJ 2026. Il s’agit d’ailleurs d’un axe majeur pour le Comité International Olympique qui en a fait une nouvelle norme au titre de l’Agenda 2020 +5.

4. Conclusion : vers un avenir olympique définitivement plus durable ?

Comme le montrent les exemples des Jeux de Paris et de Dakar, la durabilité n'est pas seulement un must : c'est une des conditions de survie pour le mouvement olympique, et plus généralement l'ensemble des compétitions sportives de taille similaire telles que les coupes du monde de football^[17].

Cette ambition est déjà visible dans l'organisation des Jeux olympiques de Los Angeles 2028, qui ont adopté et mis en avant, pour leur conception, le concept de « réutilisation radicale » : comme pour Paris, l'utilisation des nombreuses structures de taille mondiale existantes au sein de la ville sera mobilisée. La « nouvelle norme » pour les Jeux olympiques est ainsi que les Jeux doivent s'adapter à la ville, plutôt que de changer la ville pour les accueillir.

Au-delà, plusieurs principes peuvent être tirés de l'expérience française et sénégalaise pour des Jeux durables à l'avenir :

- des sites olympiques conçus pour maximiser l'utilisation des énergies renouvelables (panneaux solaires, technologies d'énergie propre intégrées à l'architecture), les sites eux-mêmes pouvant servir de démonstrateurs en matière de faisabilité et d'avantages de ces technologies ;
- un recours massif aux transports publics, aux véhicules électriques et à des modes de déplacement alternatifs pour les athlètes, les officiels et les spectateurs. Cela nécessite une coordination étroite avec les autorités locales et les prestataires de transport pour élaborer des plans de mobilité complets qui donnent la priorité aux options durables (corridors de transports publics dédiés, systèmes intelligents de gestion du trafic, fourniture d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques, etc.) ;

- des stratégies efficaces de gestion des déchets et de recyclage sont essentielles pour minimiser l'impact environnemental des Jeux olympiques. Cela comprend la mise en œuvre de programmes complets de réduction, de recyclage et de compostage des déchets sur tous les sites olympiques et les infrastructures de soutien. Ici également, les organisateurs olympiques devraient travailler en étroite collaboration avec les autorités locales et les prestataires de gestion des déchets ;
- enfin, la poursuite des actions de sensibilisation et d'implication du grand public en faveur du développement durable. Cela comprend la mise en œuvre de programmes éducatifs, l'utilisation de produits et de marques respectueux de l'environnement, ainsi que l'encouragement de pratiques durables parmi les athlètes, les officiels et les spectateurs.

Les acteurs du développement et de la coopération internationale jouent leur rôle en la matière pour soutenir, au besoin, les pays hôtes dans la réalisation d'infrastructures sportives durables. A l'image de l'AFD mobilisée sur les Jeux olympiques de la jeunesse Dakar 2026, l'expertise développée en la matière doit être capitalisée et réutilisée pour faire en sorte d'inscrire ces événements de taille internationale dans les stratégies bas-carbone et de transition sociale des États et territoires les accueillant.

[17] Tim Hide, "Are the Olympics ever worth it for the host city?" American Economic Association, August 8, 2016

Agence française
de développement
5, rue Roland Barthes
75012 Paris | France
www.afd.fr

Auteurs

Jérémie Pellet
(Membre du Comité
d’Audit de Paris 2024,
Directeur Général
d’Expertise France),

Ibrahima Wade
(Vice-Président du
Comité National Olympique
et Sportif Sénégalais,
Coordonnateur général
du Comité d’Organisation
des Jeux Olympiques de
la Jeunesse Dakar 2026)

Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d’évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l’analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Avec un catalogue de plus de 1000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur editions.afd.fr. Pour un monde en commun.

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leur(s) auteur(s). Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l’Agence française de développement ou des institutions partenaires.

Directeur de publication Rémy Rioux
Directeur de la rédaction Thomas Mélonio
Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils
Conception et réalisation eDeo-design.com

Crédits et autorisations

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Dépôt légal 3^e trimestre 2024

ISSN 2680-5448 | **ISSN numérique** 2680-9214

Imprimé par le service de reprographie de l’AFD

Pour consulter les autres publications
de la collection Policy Paper :
<https://www.afd.fr/collection/policy-papers>